

Centre pénitentiaire de Béziers | Hérault



livraison
juillet
2009

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataire

Ministère de la Justice
Direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)

Mandataire du ministère de la Justice

Agence publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)*

Assistant technique

Iosis Conseil

Bailleur– Maître d'ouvrage

Optimep4
(filiale à 100 % du groupe Eiffage)

Groupement conjoint conception construction

- > *Architecte :*
Valode & Pistre Architectes
- > *Constructeurs :*
Eiffage Construction
Forclum
Eiffage Travaux Publics

Mainteneur

EMEP4
(filiale à 100 % du groupe Eiffage)

* appellation d'usage de l'Agence
de maîtrise d'ouvrage des travaux
du ministère de la Justice.

Les chiffres clés

Le chantier

- > *Budget* **63** millions d'euros HT
- > *Durée du chantier* **23** mois
- > *Personnes employées sur le chantier*
320 personnes en période de pointe
(phase corps d'état) et **220** personnes
(phase gros œuvre). **55 000** heures de travail
ont été réalisées en contrat d'insertion.
- > *Surface totale du site* **20** hectares
- > *Surface intérieure de l'enceinte* **4,4** hectares

Le calendrier

- > *Août – septembre 2006* : fouilles archéologiques
- > *Avril – juin 2007* : travaux de démolition des
bâtiments existants
- > *Août 2007* : affermissement des travaux
- > *22 juillet 2009* : remise des clés à l'Administration
pénitentiaire

Le centre pénitentiaire : 810 places

4 quartiers d'hébergement, dont :

- **2** maisons d'arrêt pour hommes, totalisant
360 places
- **2** centres de détention pour hommes,
totalisant **393** places
- **1** quartier de semi-liberté de **27** places
- **1** quartier d'accueil de **30** places

L'établissement comprend également :

- **1** quartier d'isolement de **12** cellules individuelles
- **1** quartier disciplinaire de **16** places

Surface d'une cellule : individuelle **10,5** m² ; *double*
13 m² ; *pour personne à mobilité réduite* **19** m²

- **3** unités de visite familiale
- **1** cuisine centrale de **1 600** m² d'une capacité
de **5 000** repas par jour
- **1** zone d'ateliers et de formation
totalisant **2 700** m²
- **1** gymnase de **540** m²

Les personnels

279 personnels pénitentiaires



sommaire

Le PPP : une garantie d'efficacité

Fruit d'un partenariat public-privé performant, le centre pénitentiaire de Béziers a vu le jour en moins de deux ans, avec des objectifs renforcés de niveau de qualité.



Trois questions à l'architecte Denis Valode

Malgré les contraintes, l'architecte a œuvré dans le sens d'une réalisation exemplaire, pour une amélioration des conditions de travail et de détention.



Visite guidée

L'établissement répond autant aux exigences de sécurité qu'aux enjeux de réinsertion.



Il aura fallu à peine deux ans entre le début des travaux et la remise des clés du centre pénitentiaire de Béziers. Et pourtant, le chantier fut conséquent : «La première grue a été mise en place fin août 2007, puis nous avons eu jusqu'à six grues en même temps», explique José Pires, maître compagnon. Résultat : tous les bâtiments sont sortis de terre en même temps et le chantier a pu être livré avec quatre mois d'avance. Des délais raccourcis grâce aussi à «l'expérience acquise sur les trois autres chantiers du lot», reconnaît Claude Doche, directeur du projet Eiffage Construction de Béziers, mais aussi grâce aux atouts conférés par le partenariat public-privé.

Le PPP : une garantie d'efficacité

Roanne et Lyon-Corbas en septembre et décembre 2008, Nancy-Maxéville, en février 2009, Poitiers à la mi-juin et Béziers en juillet 2009, avec ces cinq nouveaux établissements, ce sont au total 3350 places de détention en mode PPP qui ont été mises en service en dix mois. Un défi qui a pu être relevé grâce, notamment, à un modèle contractuel innovant, celui des partenariats public-privé. Au total, sur les vingt-quatre établissements pénitentiaires pour majeurs prévus par la loi d'orientation de programmation pour la justice (LOPJ) du 9 septembre 2002 entre 2008 et 2012, dix sont réalisés dans le cadre de PPP, soit 6500 places de détention.

Le principe du PPP : l'État délivre à une entreprise privée une autorisation d'occupation temporaire de son domaine, tandis que celle-ci s'engage à financer la conception, la construction, l'entretien et la maintenance de l'établissement pénitentiaire. En contrepartie, un bail en LOA (location avec option d'achat) est signé entre les deux parties : l'État versera, pendant trente ans, un loyer à l'entreprise partenaire.

«Les atouts de cette procédure sont à évaluer en termes de coûts et de délais, analyse Nicolas Fournel, chef de projet à l'APIJ. Le constructeur, qui assurera par la suite l'entretien et la maintenance, a intérêt à investir dans des matériaux et des équipements qui durent.»



▲ Derrière le mur d'enceinte, le bâtiment administratif.

> L'entrée de l'établissement.





▲ Terrasse, pergola et verdure :
espaces extérieurs du mess,
bâtiment dédié au personnel.





Le choix des matériaux reste dicté par des prérogatives de sûreté.

« Dans le cadre du PPP, on raisonne en coûts globaux, en prenant en compte les coûts d'achat, d'installation et de maintenance, confirme de son côté Claude Doche. Au moment du choix d'un appareil technique, par exemple, on opte pour un modèle sophistiqué qu'il ne faudra changer qu'une fois en trente ans, plutôt que pour du meilleur marché qui pourrait durer moins longtemps. »

Le choix des matériaux reste dicté par des prérogatives de sûreté en privilégiant la robustesse et la pérennité sur la durée du bail. À son achèvement, l'État récupère des bâtiments en excellent état.

Une mise en œuvre concertée et rationalisée

Le bailleur-maître d'ouvrage pour le lot 1 (Roanne, Lyon-Corbas, Nancy-Maxéville, Béziers) s'appelle Optimep4, filiale du groupe Eiffage. Il a la responsabilité du financement, de la réalisation, puis de l'entretien et de la maintenance de l'établissement pendant les trente années, chantier compris, que durera le bail. Avec ses équipes, jusqu'à 300 ouvriers sur place, trente cadres et quelquefois trois architectes, Didier Bourgeois d'Eiffage Construction a mené l'affaire dans des délais performants. Cet ingénieur construit des prisons depuis dix ans. « Avec le système du PPP, dit-il, il faut tout planifier en amont. » Pour construire vite. « D'avril à août 2007, nous avons eu quatre mois pleins pour préparer les réseaux, les accès du chantier et le matériel à affecter aux différents chefs de chantier, témoigne José Pires, ça nous a permis d'être opérationnel dès le coup d'envoi des travaux. »

La planification est essentielle aussi pour garantir un bon passage de relais, avant la remise des clés par l'entreprise constructrice à l'administration pénitentiaire: « Des procédures de contrôle de toutes les fonctionnalités sont programmées avant la remise des clés, précise Guy Garcin, directeur de programme à l'APIJ. Elles permettent de prévenir d'éventuels dysfonctionnements. » C'est, enfin, sur le front de la formation des personnels pénitentiaires que l'anticipation est fondamentale: « Dans un premier temps, avant la fin du chantier, une équipe de garde des murs est formée, explique Habib Kraled, officier arrivé en janvier dans la nouvelle prison. Ensuite, cette première équipe formera les surveillants. »



▲ Le sas d'entrée de la porte d'entrée principale.

< Les bâtiments sont reliés les uns aux autres par des cheminements sécurisés.



^ Dans la cour qui dessert l'entrée en détention, des bardages et des couleurs vives créent de l'animation dans les façades.



Trois questions à l'architecte Denis Valode

Pourquoi votre agence, Valode & Pistre Architectes, qui a signé de nombreux bâtiments en tout genre, y compris Bercy Village, et reçu le prix prestigieux de l'Équerre d'Argent, a-t-elle longtemps hésité à concevoir un établissement pénitentiaire ?

Nous n'avions pas envie de concourir car l'idée d'enfermement ne représentait pas, pour nous, une motivation pour construire. Il faut pouvoir se mettre à la place de l'utilisateur quand on dessine. Puis, à force de lire, de nous informer sur le surpeuplement ou les conditions de détention, les enjeux nous sont apparus importants et c'est l'idée de nous intéresser à la qualité de vie et de travail dans un établissement pénitentiaire qui nous a motivés.

Avez-vous pu réaliser à Béziers tout ce que vous aviez désiré ?

L'architecture n'est pas un art pur. C'est la fonctionnalité qui le contingente. Or, ici, les contraintes sont énormes. Un des enjeux majeurs consiste à faire cohabiter le mieux possible les populations qui vivent ensemble, personnels de surveillance et détenus. Et bien sûr, les exigences de la surveillance : la co-visibilité ou les cheminements clairs, par exemple, ont des implications géométriques. Il nous a semblé évident que, pour réduire les tensions potentielles, il nous fallait faire une réalisation exemplaire. Par ailleurs, nous avons voulu mettre le plus de dignité possible dans le cadre de vie. La dignité des bâtiments passe ainsi par l'utilisation de la couleur, par les frises sur les murs de béton, par les toitures agréables. Enfin, et c'est notre credo, il faut apporter un maximum de qualité à tout ce qui prépare à la réinsertion. Ainsi, les lieux de contact avec les familles ou avec les avocats et les parloirs, dessinés autour de patios, bénéficient de la lumière du jour. On a cherché à faire des ateliers de travail des lieux de vie normale. Nous, nous sommes inspirés du modèle d'architecture conventuelle, avec des circulations extérieures organisées à partir du cloître. Il ne s'agit pas d'un plan uniquement fonctionnel, mais d'un plan dessiné. Nos bâtiments à Roanne, Lyon-Corbas, Nancy-Maxéville comme ici à Béziers, ont pour objectif l'amélioration des conditions de travail et de détention.

« Nos bâtiments ont pour objectifs l'amélioration des conditions de travail et de détention. »



➤ Des motifs végétaux habillent les façades des bâtiments d'hébergement.





« Un dialogue franc et fructueux s'est mis en place. Le système du PPP fonctionne très bien. »

Quelles implications le cadre de travail du partenariat public-privé a-t-il eu pour vous ?

Les architectes ont tendance à être hostiles aux projets en PPP, avec l'idée que le pouvoir est aux seules mains des entreprises. Mais le problème est lié au financement, et là, c'est une question politique. Ici, nous avons d'une part découvert une entreprise de construction très compétente. D'autre part, sur le plan philosophique, travailler avec l'entité qui construit et qui sera amenée à exploiter le bâtiment est tout à fait justifié. Au final, un dialogue franc et fructueux s'est mis en place entre des gens qui avaient souvent des objectifs contradictoires. Nous, avec l'obsession du meilleur bâtiment possible. Eux, avec leurs impératifs de coûts contrôlés et de rapidité inouïe. Et bien sûr, en face, l'État et l'APIJ, concepteurs du programme. Eh bien, oui, il faut constater que le système du PPP fonctionne très bien.



▲ Les miradors assurent une surveillance de l'ensemble du site et de ses abords.

< Le hall des espaces socio-éducatifs est baigné d'une lumière naturelle et bénéficie d'un traitement acoustique soigné, ce qui améliore sensiblement la qualité de vie.



▲ Le parti pris architectural permet d'optimiser la surveillance totale du site.





Tout un dispositif a été conçu pour garantir les meilleures conditions possibles de détention et de sécurité.

Visite guidée

Le nouveau centre pénitentiaire de Béziers est situé sur la route de Saint-Pons, sur un plateau qui fait face à la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers. Grâce aux centaines d'arbustes plantés, cyprès et pins essentiellement, et à la conception architecturale du site, toitures pourpres et bardages bruns, l'ensemble s'intègre dans le paysage qui encercle la sous-préfecture de l'Hérault, à quelques kilomètres de la mer.

Conçu pour accueillir plus de 800 détenus, cet établissement a été construit en à peine deux ans, sur d'anciens terrains militaires. Les premiers travaux de terrassement ont permis à une équipe d'archéologues de retrouver les restes de fermes antiques et des pieds de vignes fossilisés. Proche de Béziers, le centre pénitentiaire sera facilement accessible en transports en commun, grâce à un bus qui assurera la liaison entre le centre-ville, la gare et la prison.

L'attention portée à la sécurité

De la première clôture grillagée, qui précède le mur d'enceinte, aux cellules, tout un dispositif a été conçu pour garantir les meilleures conditions possibles de détention et de sécurité, pour les détenus et pour les surveillants. Une seule entrée, située à l'angle de l'enceinte et surveillée par les deux miradors, permet d'accéder à l'intérieur : des moyens de contrôle très sophistiqués ont été installés dans le sas qu'empruntent les fourgons puis au niveau du greffe, là où sont enregistrés les détenus (empreintes biométriques, contrôle anthropomorphique). Ce sont ensuite des postes de sécurité dotés d'un équipement de haute technologie qui constituent le cœur du dispositif : écrans de contrôle, liaisons téléphoniques, alarmes, armoires des clés... Pour le confort des surveillants qui se succèdent à ces postes, en activité 24 heures sur 24, l'administration pénitentiaire a missionné un ergonome qui a participé à l'aménagement des lieux.

Les divers bâtiments du centre pénitentiaire – le quartier d'accueil, les parloirs, les quartiers d'hébergement, le gymnase, le terrain de sport, les ateliers – sont quant à eux reliés par des cheminements, bordés de hauts grillages, surmontés de concertinas (barbelés).



^ Un poste de surveillant dans un hébergement.

< Le bâtiment administratif surplombe l'ensemble du site.



^ Béton, grilles et barbelés :
la sécurité passe aussi par l'emploi
de matériaux hautement résistants.



▲ Les bâtiments de l'établissement s'inscrivent dans un carré délimité par le mur d'enceinte de six mètres de haut.



La particularité du centre est de regrouper maisons d'arrêt et centres de détention.

Dans les bâtiments, des postes protégés permettent au personnel de surveiller les cours de promenade et les couloirs de cellules.

Enfin, la totalité de la superficie de l'établissement est recouvert de flins anti-hélicoptères.

L'équipement des hébergements

Contrairement aux établissements de Roanne, Lyon-Corbas et Nancy-Maxéville, le centre pénitentiaire de Béziers n'accueillera que des hommes, qui seront répartis entre quatre bâtiments, deux maisons d'arrêt (MA) d'un côté, deux centres de détention (CD) de l'autre. D'une surface de 10,5 m² quand elles sont simples et de 13 m² quand elles sont doubles, toutes les cellules ont été conçues avec un coin sanitaire encloué, comprenant une douche, un WC et un lavabo. Ces cabines sanitaires, fabriquées au Danemark, ont été livrées d'un bloc. Toutes les cellules sont équipées d'une table et d'une chaise de bureau, avec panneau d'affichage mural, d'un placard et d'un lit, simple ou superposé. Quelque quarante semi-remorques ont été nécessaires pour livrer les éléments d'ameublement, qui ont été fixés par des équipes rodées aux règles précises de l'installation en milieu carcéral, certains meubles devant être scellés.

En plus des cellules, chaque bâtiment d'hébergement comprend ses lieux de vie collective : deux cours de promenade, une bibliothèque, une salle de sport, une salle d'activité, une salle informatique et un local pour le coiffeur. En centre de détention, on compte également, par couloir de 30 cellules, un coin cuisine et une laverie, avec machine à laver et sèche-linge, mis à la disposition des détenus.



<^ Cafeteria, mess et vestiaires : un effort a également été fait pour améliorer les conditions de travail du personnel.

À noter, enfin, la présence à Béziers de deux régimes particuliers de détention : celui de la semi liberté, d'abord, avec un couloir de 26 cellules utilisées par des détenus qui le plus souvent travaillent à l'extérieur en journée et reviennent à l'établissement le soir ; ce sont, ensuite, les trois unités de visite familiale (UVF) qui offrent aux détenus ne bénéficiant pas de permission de sortir la possibilité de partager 6 à 72 heures de vie avec leur famille ou leurs proches. De 50 à 60 m², ces logements n'ont pas de vue sur l'extérieur, mais ils sont construits autour de patios, qui offrent à la fois un puits de lumière et un espace de vie.

Des lieux d'activités vers la réinsertion

Une fois franchie l'entrée de la prison, un très vaste bâtiment abrite la plupart des lieux d'activité du centre pénitentiaire : les cuisines au sein desquelles les détenus peuvent participer à la préparation de milliers de repas quotidiens, mais aussi les vastes ateliers où les détenus volontaires peuvent venir travailler. « On prévoit toujours des ateliers de différents gabarits capables d'accueillir tout type d'activités, explique Adeline Borde, chef de projet à l'APIJ. Ces ateliers sont desservis par un sas de livraison par où transitent les commandes. Il y a ici un contrôle renforcé, c'est un point sensible : on vérifie la nature des marchandises qui arrivent et, bien sûr, le contenu des cartons qui ressortent. »

Outre ces espaces d'activités, qui permettent aux détenus de ne pas rompre – ou de renouer – avec un rythme de travail, d'autres lieux de vie collective ont aussi été conçus pour accompagner leur réinsertion. C'est le cas de l'espace socioculturel et culturel, qui compte des salles de classe et de prière, mais aussi des aménagements sportifs. Placé dans le champ de vision d'un des deux miradors, le terrain de foot en pelouse synthétique est destiné à devenir un lieu de vie important du centre pénitentiaire, de même qu'un vaste gymnase conçu pour une pratique multi-sportive.

Des lieux de vie collective ont été conçus pour accompagner la réinsertion des détenus.



^> Un soin particulier est apporté à la conception des lieux de contact avec l'extérieur ; en témoignent le mobilier adapté aux tout-petits dans l'espace réservé à l'accueil des familles et les portes colorées d'accès aux parloirs.





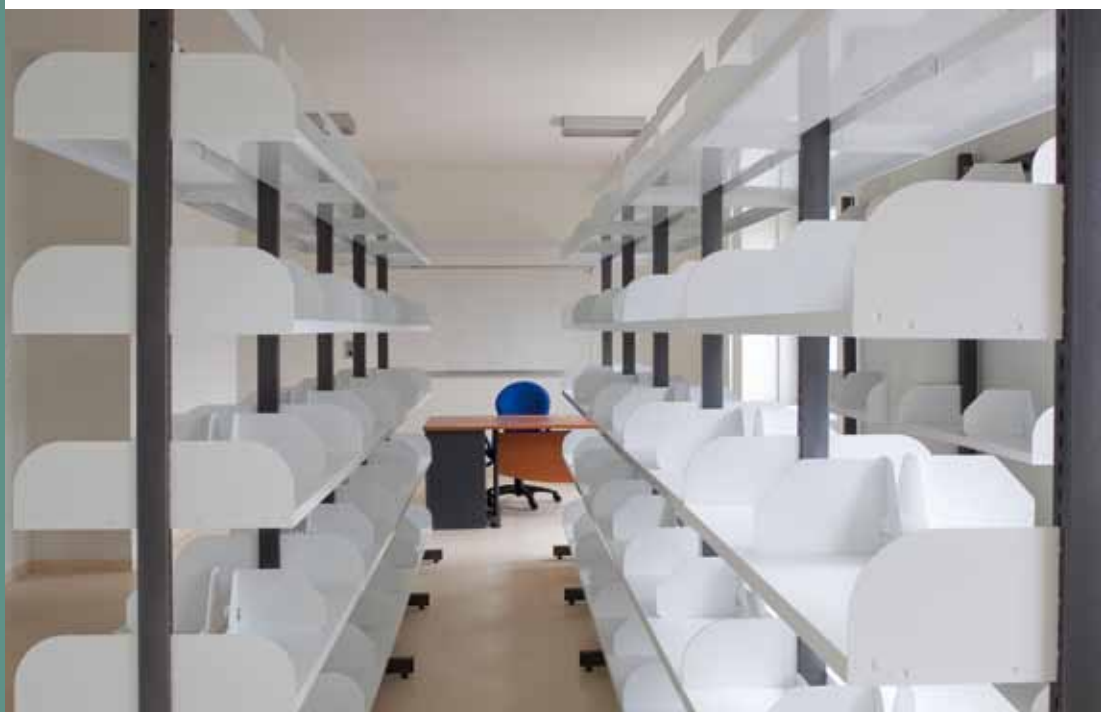
▲ Une cellule double.





^ Dans chaque quartier d'hébergement se trouve une salle de musculation.

^ La salle polyculturelle.



^ Chaque bâtiment d'hébergement possède une antenne bibliothèque et des salles de classe destinées à la formation des détenus.



^ Le terrain de sport,
lieu de détente indispensable.





^ L'établissement et son environnement.



Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Valérie Porcherot, Chargée de la mission Ouverture des nouveaux établissements à la Direction de l'administration pénitentiaire

Stéphanie Ténailon, Adjointe au chef des Services de la communication et des relations internationales à la Direction de l'administration pénitentiaire

Didier Bourgeois, Directeur des projets pénitentiaires, Eiffage Construction

Claude Doche, Directeur des travaux du centre pénitentiaire de Béziers, Eiffage Construction

Denis Valode, Architecte du projet, agence Valode et Pistre Architectes

Jean-Pierre Guérin, Architecte responsable du programme pénitentiaire, agence Valode et Pistre Architectes

Habib Kraled, Chef de détention du centre pénitentiaire de Béziers

Ont participé au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Guy Garcin

Adeline Borde

Nicolas Fournel

Nadine Roussière

Coordination: Clémentine Bagieu, Marion Moraes – Service communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Franck Beloncle

Impression Imprimerie Darantière

Parloirs →
Cabines 15 à 47

*L'Agence publique pour
l'immobilier de la Justice
(APIJ)* est un établissement
public du ministère
de la Justice.*

*Principal opérateur
immobilier du Ministère, elle
a pour mission de construire,
rénover et réhabiliter
des palais de justice et des
établissements pénitentiaires
en France métropolitaine
et dans les départements
et collectivités d'Outre-mer.
Elle participe par ses études
et expertises à la définition
de nouveaux programmes
judiciaires et pénitentiaires
en relation avec les directions
de la Chancellerie.*

*L'Agence assure des
interventions étendues depuis
les recherches, études
et acquisitions foncières,
jusqu'à la programmation,
aux études et travaux
sous toutes les formes
de la commande publique.
Elle pilote une centaine
d'opérations pour un montant
d'environ trois milliards
d'euros et met en œuvre des
procédures innovantes; elle
est en particulier le premier
maître d'ouvrage public d'État
à utiliser le partenariat
public-privé.*

** appellation d'usage
de l'Agence de maîtrise
d'ouvrage des travaux
du ministère de la Justice*

L'ouverture du centre pénitentiaire de Béziers va permettre la fermeture de la Maison d'arrêt qui jouxte la cathédrale Saint-Nazaire. Ancien couvent, bâti au XVII^e siècle, l'édifice a été aménagé en prison en 1869. À l'automne 2009, le nouvel établissement, en contrebas de la ville, sera mis en service. Réservé aux hommes, il compte plus de 800 places, réparties en maison d'arrêt et en centre de détention. Il bénéficie d'installations de sécurité sophistiquées qui offriront aux surveillants de nouvelles conditions de travail. Il comprend, par ailleurs, des bâtiments d'hébergement et des lieux d'activité qui ont été conçus de manière à assurer au détenu le parcours le plus efficace vers la réinsertion.

Sorti de terre en moins de deux ans, ce nouvel établissement pénitentiaire répond au même cahier des charges que ceux livrés, en 2008 et début 2009, par l'APIJ (l'agence du ministère de la Justice mandatée pour réaliser ses principaux projets immobiliers), à Roanne, Lyon-Corbas et Nancy-Maxéville. Tous sont le résultat de partenariats public-privé, une démarche contractuelle innovante qui suppose que l'État confie à une entreprise privée la mission globale de financer, construire et entretenir l'établissement; l'administration pénitentiaire, de son côté, devient locataire des lieux, au travers d'un bail.

